



Revue de presse



Lundi 20 mars 2023



Le train de la numérisation

Autres temps, autres mœurs. Après l'informatisation du début des années 1980, le curseur s'est déplacé du côté de la numérisation. À voir l'engagement et la fougue avec lesquels est décliné ce projet par le président de la République, l'on comprend que cette numérisation n'est pas un simple effet de mode qui va s'estomper avec le temps. Ce n'est pas non plus un slogan pour une quelconque campagne politique. Il s'agit d'un projet de société qui va bouleverser les mœurs et déranger des positions confortables. On n'est qu'aux premiers balbutiements d'une révolution qui induira de profonds changements culturels et managériels.



À l'aube d'un nouvel ordre mondial multipolaire : L'Algérie trace sa voie

Le plus grand pays du continent africain travaille à tirer profit de sa position géographique et de l'évolution géopolitique. Attendu à Paris, Moscou et Pékin, quelques mois après avoir réussi un excellent partenariat avec Rome, le président de la République inscrit l'Algérie dans une perspective de très large partenariat.



[Le pétrole débute une nouvelle semaine à moins de 73 dollars : Chute brutale](#)

Le Brent de la mer du Nord, référence du pétrole algérien, a reculé de près de 15 dollars depuis le 20 janvier. Les cours de l'or noir entament une nouvelle semaine aujourd'hui après avoir accusé de fortes pertes la semaine dernière. La faillite de la Silicon Valley, 16ème banque des États-Unis a provoqué une crise financière qui ne les a pas épargnés. Le début de semaine a été cauchemardesque pour le marché pétrolier.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[La BDL annonce le transfert du siège de l'agence commerciale "Didouche 150" à Alger](#)

La Banque de Développement local (BDL) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le transfert de son agence commerciale "Didouche 150" vers le nouveau siège sis Boulevard Amirouche, qui ouvrira ses portes ce dimanche.



ALGÉRIE PRESSE SERVICE

[Economie numérique: signature d'une convention-cadre entre la SAA et Algérie Poste](#)

La Société nationale d'assurance (SAA) et Algérie Poste, ont signé dimanche à Alger, une convention-cadre et de partenariat en vue de renforcer leur coopération en matière de développement de l'économie numérique.



[Remaniement ministériel : Un signal fort](#)

Comme chacun a pu le découvrir chaque jour, le président Tebboune suit de très près, sans discontinuer, les situations multisectorielles du pays, en temps réel et dans le détail, n'hésitant pas, chaque fois, à émettre des instructions, des recommandations ou carrément des critiques pour corriger le tir, se reprendre ou se surpasser.



Economie numérique : Signature d'une convention-cadre entre la SAA et Algérie Poste

La Société nationale d'assurance (SAA) et Algérie Poste, ont signé hier à Alger, une convention-cadre et de partenariat en vue de renforcer leur coopération en matière de développement de l'économie numérique. La convention a été signée au siège de la SAA, par le Pdg de la compagnie, Youcef Benmicia, et le DG d'Algérie Poste, Louaï Zaidi, en présence de cadres des deux établissements.



Rien n'est acquis

Faut-il vraiment croire que l'adhésion de l'Algérie aux BRICS est acquise, en se basant uniquement sur les soutiens de principe manifestés par la Chine, la Russie, l'Afrique du Sud et le Brésil (après l'élection du président Lula), quatre pays membres de ce groupe, en sus de l'Inde ? «L'Algérie souhaite rejoindre les BRICS et nous, en Russie, soutenons cette démarche», c'est en ces termes que la présidente du Conseil de la Fédération de Russie, Mme Valentina Matvienko, a réaffirmé le soutien de Moscou à la demande de l'Algérie d'intégrer ce groupe.



Economie numérique : Signature d'une convention-cadre entre la SAA et Algérie Poste

La Société nationale d'assurance (SAA) et Algérie Poste, ont signé, ce dimanche à Alger, une convention-cadre et de partenariat en vue de renforcer leur coopération en matière de développement de l'économie numérique.

NUMÉRISATION DANS LE SERVICE PUBLIC : Vers la mise en place d'une haute instance consultative

Selon nos confrères d'El-Khabar, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, « a ordonné » la création d'une nouvelle instance chargée de suivre l'application de la numérisation dans le service public et la généralisation de son usage.

VÉHICULES SAISIS

Règlement prochain de tous les dossiers

Dans le cadre de la prise en charge des préoccupations des citoyens concernant les véhicules saisis, le ministre de la Justice a tenu à préciser que «c'est un dossier aux multiples facettes, sachant que nous avons reçu les représentants des propriétaires de ces véhicules qui se considèrent comme des victimes parce qu'ils avaient de bonnes intentions lorsqu'ils ont procédé à cet achat». «Ce sont des voitures dépourvues d'un fichier de base d'où le problème qui existe entre le code douanier et l'erreur structurelle puisque certains véhicules se sont avérés conformes à la loi par endroits, alors que dans un second contrôle ils ne l'étaient plus», a précisé hier à l'APN Aberachid Tabi en marge du débat autour du projet de loi relatif à la prévention et à la lutte contre la traite des êtres humains. Il apparaît, renchérit-il, «clairement qu'il y a une erreur structurelle, sachant que ces véhicules ont été achetés et vendus par plusieurs personnes». Pour le ministre, «le code douanier ne reconnaît pas la bonne intention des propriétaires». Selon lui, «le problème est dans la législation et il est pris en charge car nous sommes conscients des dommages provoqués par ce dysfonctionnement à de nombreuses familles». Le ministre, précise-t-il, «est en train de recenser l'ensemble des personnes concernées par ces saisies au niveau national». «Nous avons le nombre de personnes concernées dans chaque région, mais en l'absence de numérisation, il est difficile de connaître le chiffre réel au niveau national». Il y a, ajoute-t-il, «une étroite coordination entre les ministères de l'Intérieur, de la Justice, des Finances et les Douanes pour la prise en charge de ce problème et pour trouver un équilibre ou une solution entre ce qui est considéré comme une erreur et ce qui est stipulé par la loi». «Tous les dossiers seront traités au cas par cas», conclut-il.

■ A. B.

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE AU 3^e TRIMESTRE 2022

Les chiffres de la nouvelle dynamique

Au troisième trimestre 2022, selon l'évaluation trimestrielle de l'Office national des statistiques (ONS), le produit intérieur brut (PIB) de l'Algérie a enregistré une croissance de 3,5%. Une croissance «appréciable», selon le qualificatif de l'ONS, réussie grâce à l'agriculture, l'industrie, le BTPH et les services marchands.

Au 3^e trimestre de 2021, l'activité économique qui se reprenait de la dure première année du Covid enregistrait une croissance de 2,9%. Un taux qui permet d'apprécier à sa juste valeur la croissance enregistrée une année plus tard, c'est-à-dire à la fin du 3^e trimestre 2022, une croissance de 3,5% donc. Comme le détaille l'ONS, cette croissance a été tirée notamment par les activités agricoles (4,2%), l'industrie (6,7%), le BTPH (3,3%), et les services marchands (4,8%), alors que le secteur des hydrocarbures affichait une croissance réelle de sa valeur ajoutée de 2,1%. Hors hydrocarbures, le PIB affichait un taux de 3,9% (contre 1,0% au même trimestre de l'année 2021). En valeurs courantes, le PIB du 3^e

trimestre de l'année dernière a marqué une hausse de 28,6%.

Globalement, les performances réussies par les différents secteurs d'activité en 2022 ont été remarquables, comme l'ont d'ailleurs confirmé les derniers chiffres du rapport de la Banque d'Algérie, du moins jusqu'au 3^e trimestre, mais de quoi augurer une année d'un bon cru, que pourraient confirmer les statistiques à venir pour tout 2022. Une tendance à la hausse donc, au troisième trimestre 2022, quand on compare la croissance dans le secteur agricole, qui affichait une évolution de 4,2% donc, contre une baisse de 2,2% durant la même période de l'année 2021. Pour l'industrie, au troisième trimestre 2022, le secteur a connu une croissance très appréciable de 6,7% contre une croissance déjà intéressante (5,0%) au troisième trimestre 2021. Tous les sous-secteurs d'activité de l'industrie ont connu des évolutions positives. La plus remarquable de toutes les évolutions a été celle de l'industrie des cuirs et chaussures, de 9,5% au troisième trimestre 2021 à 62,6% au 3^e trimestre 2022. Bonne progression également pour le sous-secteur d'activité du bois, papier et lièges (2,5% et 21,7%), l'industrie de la chimie, du plastique et du caoutchouc (3,9% et

11,4%), les matériaux de construction (0,9% et 5,1%) et les industries du textile (0,1% et 3,6%). En revanche, les industries sidérurgiques, métalliques, électriques (ISMME) sont passées de 12,4% au 3^e trimestre 2021 à 5,9% à la même période en 2022 au moment où un tout petit fléchissement a été accusé par les industries agro-alimentaires (6% en 2021 et 5,9% en 2022).

Par ailleurs, les services marchands ont enregistré au 3^e trimestre 2022 un bon regain d'activité, avec une croissance réelle de 4,8%. Ainsi, dans les transports et les communications, le taux de croissance est passé à 3,0%, contre 2,4% au 3^e trimestre 2021. Dans le commerce, la croissance a atteint 5,1% contre 4,0% en 2021, tandis que dans l'activité hôtels-café-restaurants, le bond a été remarquable, passant de 0,9% au 3^e trimestre 2021 à 35,0% au 3^e trimestre 2022. Idem pour les services non marchands que sont l'administration publique, les services financiers, et les affaires immobilières, même si les taux de croissance n'ont pas été aussi remarquables, comme l'illustrent les 3,0% au lieu de -1,2% enregistrés dans les services financiers ou encore les 5,5% au lieu de 1,8% pour les affaires immobilières.

Les importations de biens et services ont connu une augmentation en volume de 1,4% au 3^e trimestre 2022 contre une baisse de 7,5% au troisième trimestre 2021. Les importations de marchandises ont connu, quant à elles, une baisse de leur volume de l'ordre de 3,6%, contre une baisse de 9,0% au même trimestre de 2021. Cette baisse a concerné principalement les machines et matériels de transport (-22,7%), les articles manufacturés (-14,8%) et les produits alimentaires et animaux vivants (-14,9%). De leur côté, les importations de services ont augmenté en volume de 38,9% contre 1,4% une année auparavant. En parallèle, les exportations de biens et services affichaient une baisse en volume de 2,4% durant le 3^e trimestre 2022 au lieu d'une forte hausse de 22,0% durant la même période de l'année d'avant. Cette décroissance s'explique par la baisse des exportations des «autres biens» de 24,3% conjuguée à celle des exportations de services de 3,3%. Ce ne sont là que les comptes trimestriels, mais ils donnent une tendance claire sur l'année 2022, qui aura été effectivement celle de la reprise après les plutôt timides soubresauts ayant succédé à la pénible année de l'apparition de la pandémie.

Azidine Maktour

LE DERNIER REMANIEMENT MINISTÉRIEL CONFIRME
LA TENDANCE

Tebboune mise sur les technocrates

● Le récent remaniement ministériel, opéré jeudi dernier, confirme la tendance à privilégier des profils technocratiques au sein du gouvernement.



Une réunion du Conseil des ministres

C'est un fait ! Enclenchée depuis 2020, la démarche tendant à réduire, au SMIC, la présence des représentants des partis politiques au sein du gouvernement se confirme au fil des remaniements. Le récent changement, opéré jeudi dernier, n'a fait qu'affirmer cette tendance. Ayant concerné une dizaine de départements ministériels, ce remaniement a carrément mis fin, notamment, à la présence des ministres affiliés au Front de libération nationale (FLN). Pour la première fois depuis au moins 20 ans, cette formation ne compte aucun membre dans le gouvernement. L'ex-parti unique, majoritaire à l'Assemblée populaire nationale (APN), sort de l'Exécutif, alors qu'il accaparait, notamment durant le long règne de Abdelaziz Bouteflika, l'écrasante majorité des portefeuilles ministériels. Fin

d'une époque ? Peut-être. Le cas du FLN s'applique aussi à tous les partis de l'ancienne majorité présidentielle, en l'occurrence le RND et TAJ. Le premier garde, certes, un pied dans le gouvernement, avec la désignation de son secrétaire général (SG), Tayeb Zitouni, à la tête du ministère du Commerce, mais, c'est une présence symbolique en comparaison avec les départements dont il héritait par le passé. Pour le second, c'est le «bannissement». En dehors de l'ancienne alliance présidentielle, seuls deux partis figurent, mais toujours dans des départements de moindre influence, dans le gouvernement de Aïmene Benabderrahmane. Il s'agit du Front El Moustakbal, qui garde le ministère des Relations avec le Parlement, et du Mouvement El Bina, qui obtient, pour la première fois, deux portefeuilles. La mise à l'écart des

partis politiques, du moins ceux qui avaient l'habitude d'intégrer le gouvernement, reste un fait qui nécessite analyse.

MOINS DE PROFILS POLITIQUES

Pourquoi le président Tebboune ne compte-t-il pas sur les partis traditionnels dans la mise en œuvre de son programme ? La question ne lui a jamais été posée directement pour en connaître les raisons. Le chef de l'Etat semble vouloir faire plus confiance à des cadres de l'administration, dont beaucoup avaient déjà assumé différentes hautes responsabilités dans la hiérarchie de l'Etat. C'est ce qui explique, peut-être, cette nouvelle réorientation de sa stratégie avec les remaniements des gouvernements opérés depuis 2020. Dans le premier gouvernement de Abdelaziz Djerad, Abdelmadjid

Tebboune avait élargi son horizon en nommant des ministres issus de diverses sensibilités politiques, particulièrement à ceux qui se sont affichés dans le hirak du 22 février 2019. Au fil du temps, la stratégie a changé et le cercle s'est rétréci. Le président Tebboune a opté pour des technocrates dans un souci, visiblement, d'efficacité dans la prise de décisions et leur application sur le terrain. Il semble convaincu qu'avec cette catégorie de cadres, le courant passe mieux et que les orientations sont mieux comprises. C'est ce qu'a, d'ailleurs, tenté d'expliquer la dépêche de l'agence APS de janvier dernier intitulée «Le Président en colère». L'article affirmait que le discours du chef de l'Etat et ses instructions sont «souvent mal interprétés», donnant suite à des mesures en contradiction avec l'objectif visé.

Madjid Makedhi



وزارة المالية
MINISTRY OF FINANCE

Bonne lecture

⚡ Avez-vous des questions?
Contactez nous sur :

✉ dc@mf.gov.dz

☎ Poste: 2784

www.mf.gov.dz



@MFinance_dz



@MFinancesdz



وزارة المالية الجزائرية MFINANCES CHANNEL



Copyright © MINISTÈRE DES FINANCES
Immeuble Ahmed Francis, Cité Malki, Benaknoun - Alger